

FICHE N 35 Efforts internes de la ville pour la maîtrise des déchets

Objectif : Montrer l'exemple par des opérations internes de bonne gestion

La collecte sélective dans les bâtiments administratifs municipaux

Depuis fin 1992 une collecte spécifique interne de papiers usagés en vue du recyclage a été mise en place. Elle concerne les différents services municipaux (administratifs et techniques), les écoles, collèges, centres de loisirs et lycées, ainsi que les services publics comme la DDE, le Trésor Public, l'ANPE, le SICIM (syndicat informatique qui n'existe plus depuis 2012) et d'autres associations implantées sur la commune bénéficient d'un ramassage hebdomadaire en porte-à-porte .

Depuis juin 2004 : la collecte des listings et des papiers blancs d'imprimantes et de photocopieuses a été étendue aux types de papiers suivants :

- les journaux-magazines,
- les prospectus,
- les papiers bruns et kraft (ex : enveloppes navettes),
- les papiers couleurs,
- les papiers d'emballages,
- les enveloppes.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
papier administratif collecté (tonnages)	53	53,06	39,50	47,04	62,52	54,94

En juin 2006 : les bureaux de l'hôtel de ville et de la tour administrative sont équipés de nouveaux conteneurs. Le tri est étendu aux emballages (bouteilles plastiques, canettes aluminium, boîtes et sur-emballages en carton, briques alimentaires, bidons de sirop, boîtes en acier ...). Sur chaque bac est apposé l'aide mémoire du tri. Sont interdits : les filtres à café contenant le marc (le compostage n'est pas encore au programme pour les déchets de l'administration), le contenu des cendriers, les cartouches d'impressions (pour lesquelles des bacs de collecte sont à disposition, et le verre.

En janvier 2010, les agents municipaux quittent la tour administrative et intègrent les bâtiments Opale A et B, et Cap Horn. Le système de collecte reste inchangé mais les services installés à Cap Horn ne peuvent trier qu'à partir de janvier 2011.

Le papier représente 80% des déchets administratifs

- 23800 ramettes de A4 et 500 de A3 achetées en 2010
- 16600 ramettes A4 et 500 de A3 achetées en 2009
- 15000 ramettes A4 et 1000 de A3 achetées en 2008

LE TRI AU BUREAU



Les emballages métalliques

Les bouteilles en plastique

Les briques et cartonnettes

Les journaux, magazines, prospectus et vieux papiers

Sont exclus



Les cartouches d'encre usagées



Les gobelets



Les mégots de cigarettes



Les filtres à café usagés



Le verre



Service Déchets Urbains
Les Amis du Tri
01.48.70.66.60



Dans les bâtiments administratifs principaux (**Opale + Cap Horn + Hôtel de Ville**) = **1410** ramettes consommées en 2010 (**soit 3,5 T environ, = 90 arbres, = 1,1 T de CO2**).

Depuis 2011, les imprimantes individuelles de bureau ont été supprimées au profit des seules machines collectives (imprimantes/photocopieurs/scanners). Ce matériel plus robuste tombe moins en panne et permet des économies d'échelle. Les pilotes des imprimantes ont été réglés par défaut pour des impressions recto-verso sur chaque ordinateur dans les bureaux.

Pour les bouteilles en verre : des conteneurs d'apport volontaire sont généralement proches de tous les bâtiments administratifs.

Les cartouches usagées

En avril 2006, la ville choisit une nouvelle société « Les cartouches ramassées » pour collecter ses cartouches d'encre. Cette société rachète à la ville les cartouches qui ont encore une valeur marchande dans le cadre de la réutilisation. Les sommes correspondantes seront reversées à La Caisse des Ecoles. De nouvelles cartouchières de collecte sont installées dans chaque étage de la Tour Rond Point 93, ainsi qu'à la mairie, à la bibliothèque, au pavillon des finances, au PIMS, à l'annexe Paul Doumer... Le tri concerne toutes les cartouches (jet d'encre, laser, couleur ou non et des cartouches des FAX et des PHOTOCOPIEURS). En 2012, la collecte des cartouches usagées s'arrête avec le prestataire. Désormais la collecte des cartouches doit se poursuivre via le Conibi, le prestataire de Toshiba qui gère les matériels d'impression.

Depuis 2010 : le bâtiment administratif Opale dispose de conteneurs de vêtements du Relais et de bacs pour la collecte des bouchons de bouteilles plastiques (au profit de l'association Bouchons d'amour).

Informations complémentaires

- L'ADEME indique qu'une personne travaillant dans un bureau consommait 75 kg de papier par an. Au vu des tonnages récupérés dans la ville : environ 55 T par an pour près de 900 agents travaillant dans un bureau soit 61 kg/personne, le compte n'y est pas.

- Dans le cadre de l'Agenda 21 lancé en 2009 (plan d'action prévu pour 2011), un volet concerne l'administration écoresponsable. A ce titre, **la collecte sélective** est intégrée à un plan global de réduction des déchets à la source (réutilisation du papier, recto-verso, document électronique...), de maîtrise de l'énergie et de l'eau, des déplacements etc.

Sources

- 1) Service déchets urbains
- 2) L'ADEME